

Un certain nombre de gouvernements africains ont pris des mesures courageuses dans le sens de la réforme. Les gouvernements donateurs ont accepté d'aider l'Afrique dans ce processus au moyen d'apports accrus de ressources et d'autres mesures.

Dans ce contexte, la dette extérieure des pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne pose des problèmes uniques qui exigent une attention spéciale. Bien que leur dette relativement faible en termes absolus (environ 85 milliards \$ US) crée moins de risques pour le système financier mondial que les difficultés des grands pays débiteurs, il s'agit d'un fardeau très lourd pour les petites économies fragiles en cause. Dans la plupart des cas, une baisse des échanges commerciaux a rendu encore plus problématique le service de la dette extérieure à court terme. La majeure partie de la dette des pays les plus pauvres a été contractée envers des gouvernements et des institutions financières internationales, et ces donateurs ont donc la possibilité de contribuer directement à corriger le problème.

Depuis le Sommet de Venise de 1987, de nombreuses réalisations ont été accomplies à cet égard. À Venise, les problèmes spéciaux des pays les plus pauvres ont reçu une haute priorité. Les dirigeants des pays du Sommet ont demandé l'expansion de la Facilité d'ajustement structurel (FAS) du Fonds monétaire international, qui assure un financement à des conditions de faveur pour les pays les plus pauvres soucieux de mettre en oeuvre des réformes économiques. Cet objectif a été atteint en décembre dernier, lorsqu'on a décidé de tripler les ressources de la FAS. Les dirigeants ont aussi envisagé la possibilité d'innovations au Club de Paris où l'on réaménage la dette publique. Les membres du Club se sont mis d'accord sur des délais d'amortissement plus généreux pour les pays les plus pauvres. Pour sa part, la Banque mondiale a pu mobiliser des engagements de 6,7 milliards \$ US de la part de donateurs bilatéraux pour cofinancer ses programmes d'ajustement dans les pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne durant les trois prochaines années. Enfin, certains pays ont offert des facilités à l'égard de prêts d'aide publique au développement consentis dans le passé.

Aux Sommets francophone et du Commonwealth tenus à l'automne dernier, le Canada a annoncé la remise de ce genre de dette dans le cas de treize pays de l'Afrique subsaharienne. Le Canada donnait ainsi suite à son engagement pris à la Session spéciale de l'ONU sur l'Afrique en 1986 de contribuer à alléger le fardeau de la dette dans cette région. Malgré ces initiatives récentes, un groupe d'études spécial de l'ONU estime qu'il faudra encore